

Article sur Pierre Pellerin, Le Petit Journal du 14 mars 2013

Le Pr. Pierre Pellerin est décédé

Pierre Pellerin est décédé lundi matin à l'Hôpital européen Georges Pompidou à Paris, dans sa 90<sup>ème</sup> année. Il a succombé des suites d'une infection pulmonaire. Cette annonce ne fait pas la une des médias, et, pourtant, en 1986 son nom s'étalait en première page de tous les journaux.

Il y a 27 ans...

Souvenez-vous, en mai 1986, c'était la catastrophe de Tchernobyl.

Pendant les ponts du 1<sup>er</sup> et 8 mai, peu après la catastrophe de Tchernobyl, le Pr. Pellerin, alors patron du Service de protection contre la radioactivité en France (SCPRI), se retrouve être le seul expert français à s'adresser aux médias. Si le réacteur n° 4 de la centrale a explosé le 26 avril 1986, la catastrophe fut d'abord cachée au reste du monde par les autorités soviétiques. Les premières mesures anormales de la radioactivité furent découvertes que le 28 avril par les ouvriers d'une centrale nucléaire en Suède.

« Le SCPRI a été premier à donner la composition du nuage radioactif qui a survolé l'Europe, et cela dix jours avant que les gens qui avaient l'intention de détruire le nucléaire français affirment le contraire », expliquait Pierre Pellerin dans un entretien au *Figaro*.

Les premières mesures françaises de radioactivité, communiquées par lui aux télévisions nationales, ont été réalisées grâce à des prélèvements de poussières sur des avions d'Air France par le SCPRI, selon une méthode de Pierre Pellerin.

Pierre Pellerin s'est rendu 12 fois sur le site du réacteur de Tchernobyl, dans les mois suivant la catastrophe, pour surveiller l'évolution de la situation.

Il n'avait pas menti aux Français

Mis en examen pour « **tromperie aggravée** » en 2006 et il était entendu comme témoin assisté « *sur les faits de blessures et homicides involontaires* » à la suite de plaintes déposées par l'Association française des malades de la thyroïde et de l'association antinucléaire Criirad. En novembre dernier, la Cour de cassation avait confirmé l'arrêt de la cour d'appel de Paris qui mettait hors de cause le Pr. Pellerin. En résumé, la justice a estimé que le scientifique **n'avait pas menti aux Français** quand il avait déclaré qu'il n'y avait pas de risques sur la santé publique en France des suites de Tchernobyl. L'arrêt de cour concluait qu'il est « en l'état des connaissances scientifiques actuelles, impossible d'établir un lien de causalité certain entre les pathologies constatées et les retombées du panache radioactif de Tchernobyl ». La phrase selon laquelle « *le nuage s'était arrêté à la frontière n'avait en réalité jamais prononcée par lui* », même si dans l'opinion publique il en était, à tort, resté comme l'auteur.

CC

